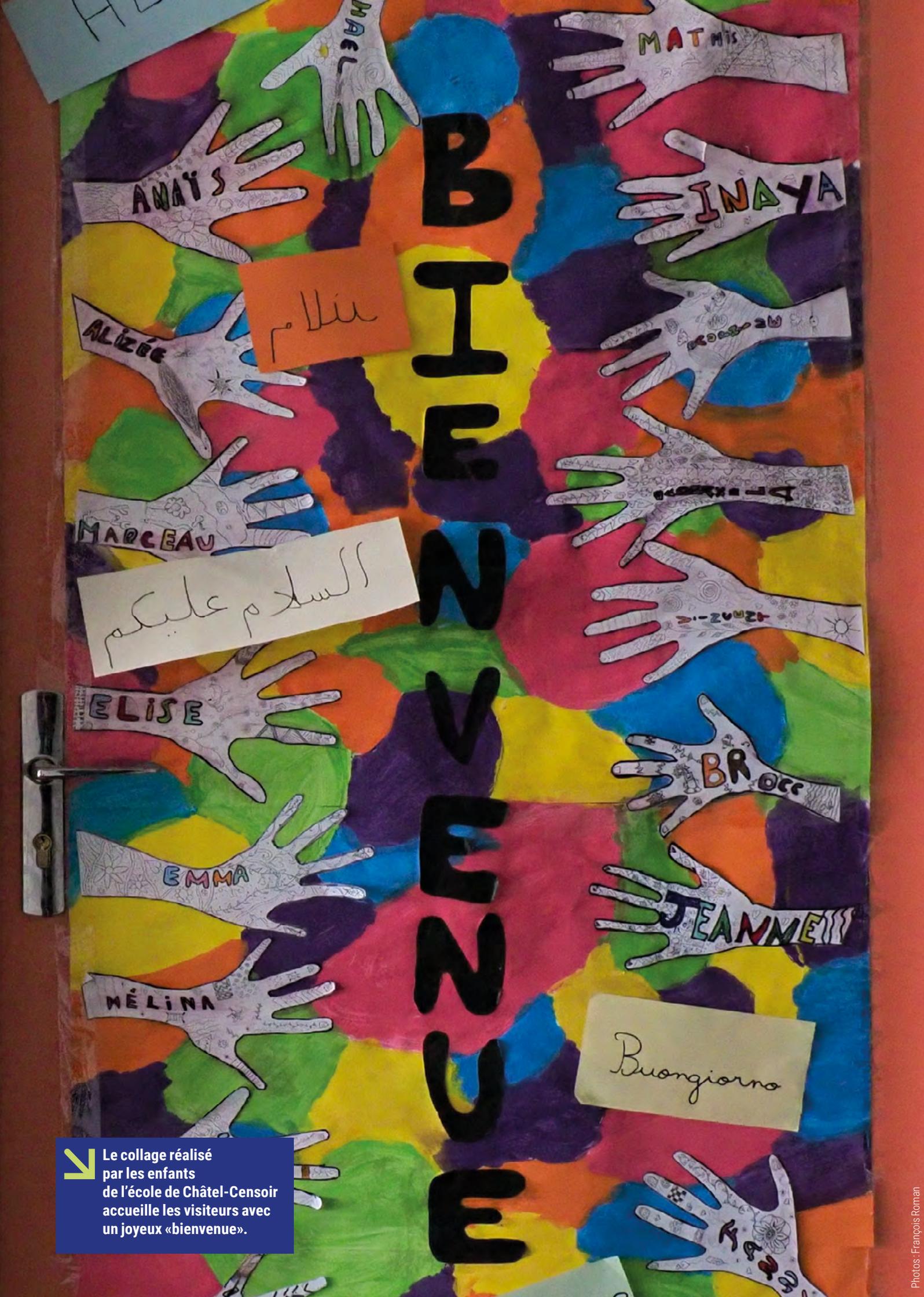


L'ANNUEL DE CHÂTEL * OCTOBRE 2021





Le collage réalisé par les enfants de l'école de Châtel-Censor accueille les visiteurs avec un joyeux «bienvenue».

SOMMAIRE

04	Édito
06	L'équipe, les commissions & le médiateur
08	Les services disponibles à Châtel-Censoir
12	Les partenaires institutionnels de Châtel-Censoir
14	Les orientations budgétaires
16	Le dossier de l'assainissement
18	Le tourisme : levier de développement
20	Vivre ensemble
23	Vivre mieux
26	Les associations au cœur de la vie des Castelcensoriens
27	Hommage à l'ancien Maire Jean-Claude Bohain & État Civil 2020

ÉDITO



Vous l'attendiez depuis plusieurs mois... Eh bien le voici, dans sa toute nouvelle version ! Le bulletin annuel d'information édité par la municipalité fait peau neuve, tant dans ses contenus que dans sa forme.

La nouvelle équipe municipale avait jusqu'à maintenant peu communiqué car la priorité a porté, pour cette première année de la mandature, sur le travail de fondation indispensable au déploiement cohérent et organisé de l'action municipale à l'horizon 2026.

“ Il nous a fallu lancer de très nombreux chantiers qui, tous, requièrent une action conséquente et continue sur plusieurs années pour pouvoir porter leurs fruits. Ils sont essentiels pour l'avenir de la Commune et de notre territoire. ”

D'abord, il nous a fallu lancer de très nombreux chantiers qui, tous, requièrent une action conséquente et continue sur plusieurs années pour pouvoir porter leurs fruits. Ils sont essentiels pour l'avenir de la Commune et de notre territoire. En voici quelques-uns parmi les plus considérables : lancement de la démarche de réhabilitation du village vacances avec la perspective d'une infrastructure opérationnelle à l'horizon 2024-2025 ; lancement du dossier assainissement (zonages, réhabilitation du réseau, construction d'une nouvelle station) en vue d'être prêt au moment du transfert de compétence prévu au 1^{er} janvier 2026 ; investissements importants à l'école communale dans le cadre du label école numérique rurale obtenu fin 2020 ; inscription d'un programme de travaux de rénovation du port et de ses équipements dans le cadre de la prochaine programmation État-Région pour le Canal du Nivernais, avec un horizon 2023 pour la réalisation des travaux ; réhabilitation immédiate du camping municipal de Châtel-Censoir, avec d'autres aménagements à poursuivre dans les années qui viennent ; lancement d'un plan de maîtrise et de sauvegarde du foncier pour permettre à la Commune de piloter sereinement ses investissements d'avenir ; etc. Ce bulletin va vous permettre de découvrir en détail certains de ces chantiers.



Pour mener à bien des projets de long terme, il faut un bon outil de travail. Moderniser et rénover l'action publique locale est donc une autre priorité de l'équipe municipale depuis juillet 2020. Un an après, beaucoup a déjà été fait : numérisation des dossiers du secrétariat de Mairie, mise en réseau des postes informatiques des services de la Mairie avec création d'un serveur et renouvellement des équipements informatiques obsolètes pour améliorer l'efficacité de l'action municipale au quotidien ; introduction du télépaiement (camping, cantine scolaire) pour faciliter les démarches des usagers mais aussi pour l'engagement de certaines dépenses de la commune à l'heure des achats sur Internet ; redéploiement des agents municipaux ; aménagement des bureaux et espaces de travail et d'accueil du public ; installation d'outils d'audio et visioconférences, ce qui est particulièrement adapté aux contraintes sanitaires que nous connaissons et a permis de démultiplier l'action municipale dans cette période de fortes restrictions des interactions ; refonte du site Internet de la Commune et création d'un site Internet pour le camping avec plateforme de réservation en ligne ; modernisation des adresses mails de contact pour les services et le Maire, en utilisant l'adresse chatel-censoir.fr ; etc.

“ Pour mener à bien des projets de long terme, il faut un bon outil de travail. Moderniser et rénover l'action publique locale est donc une autre priorité de l'équipe municipale depuis juillet 2020. ”

Enfin, la préparation de l'avenir ne s'est pas réalisée au détriment du présent et du quotidien ! L'équipe municipale a eu dès le départ le souci d'améliorer les services à la population. Quelques jours après l'élection municipale, le dossier de labellisation de la MSAP en Maison France Services a été relancé par l'équipe et a abouti au premier semestre 2021 : les horaires d'accueil du public ont ainsi été démultipliés et de nouveaux services verront le jour, à commencer par la médiation numérique avec l'inscription de Châtel-Censoir dans le dispositif de conseiller numérique (pris en charge à 100% par l'État). Un quotidien amélioré, c'est aussi une nouvelle agence postale communale et des projets autour de

la bibliothèque. La démarche de création d'un centre communal de santé, validée en conseil municipal le 22 juillet 2021, s'inscrit aussi dans ce souci de répondre aux besoins du quotidien. Enfin, un quotidien amélioré, c'est la réflexion engagée dans le cadre de la démarche Villages du Futur et en lien avec la Région pour aménager un tiers lieu au rez-de-chaussée de l'immeuble rue Rozanoff.

Ce sont donc un Maire, une équipe municipale et des agents qui sont pleinement à vos côtés, tant dans vos démarches au quotidien que dans la préparation de l'avenir de notre territoire et de celles et ceux qui y vivent et qui y viendront. ■

Fidèlement votre



Olivier Maguet, Maire

L'équipe municipale



Olivier Maguet | Maire



Annick Ienzer

Première adjointe à l'animation locale et à la vie associative



Joël Boissière

Deuxième adjoint aux finances et aux investissements d'avenir



Anne Collinot

Troisième adjointe à l'aménagement des espaces publics et privés

Conseillers municipaux

Babou Beaufumé
Jean-Jacques Debieve
Richard Dethyre
Laurence Hourlier

Thomas Hourlier
Émilie Konnert
Flavie Rousseau-
Lekuchula

Barbara Louchart
Michèle Mathieu
Catherine Péchery
Jacky Péchery

Les Commissions

- 1 | Forêts, chemins & rus**
Laurence Hourlier
- 2 | Protection sociale, accès aux droits et solidarité**
Olivier Maguet, Flavie Rousseau et Émilie Konnert
- 3 | Commerce, artisanat & développement économique**
Olivier Maguet et Anne Collinot
- 4 | Animation locale & vie associative**
Annick Ienzer
- 5 | Voierie & mobilité**
Thomas Hourlier
Catherine Péchery
- 6 | Aménagement des espaces publics et privés**
Anne Collinot
- 7 | Tourisme & patrimoine**
Babou Beaufumé et Joël Boissière
- 8 | Culture & éducation**
Richard Dethyre
- 9 | Jeunesse et enfance, sports**
Barbara Louchart et Babou Beaufumé
- 10 | Environnement et développement durable**
Michèle Mathieu
- 11 | Seniors**
Olivier Maguet & Émilie Konnert

Comité communal des sapeurs pompiers

Jean-Jacques Debieve, Jacky Péchery, Olivier Maguet



l'organisation de la Mairie

Un travail collectif des élus

Le bureau municipal se réunit chaque semaine et détermine le calendrier de la semaine à venir ainsi que les réunions auxquelles seront associés s'ils le souhaitent les autres élus. En général les réunions ont lieu le vendredi. Par ailleurs, des séminaires de travail ont lieu régulièrement pour élaborer les grandes décisions (orientations budgétaires, budget, résultats de l'étude sur l'assainissement).

Le site Internet

Le site Internet de la commune est en entière refonte afin de rendre disponibles 24 heures sur 24 le plus d'informations et de services possibles : chaque semaine l'agenda du Maire sera mis en ligne ; de plus en plus de procédures pourront être réalisées en ligne (paiement de la cantine par exemple) ; les conseils municipaux pourront être visionnés en direct et en différé. La nouvelle conseillère numérique sera là pour vous familiariser avec ces nouveaux services. Par ailleurs, ce site ainsi que le nouveau site du camping ont pour objectif de favoriser l'attractivité de notre village pour les touristes et les nouveaux habitants.

Le médiateur municipal

L'équipe municipale a souhaité mettre en place une innovation démocratique avec la création d'un poste de médiateur sur lequel a été nommé Marc'O Raffaëlli. Le médiateur est là pour renforcer les liens entre les habitants et l'équipe municipale. « L'idée c'est d'être un relais entre la mairie et les habitants, pour faire remonter des idées, des projets, alerter sur des situations urgentes... », a ainsi précisé Marc'O Raffaëlli qui siège au conseil municipal, sans voix délibérative.

Une équipe renouvelée pour les services

Suite à des départs, dont ceux de Michèle Burki, qui a pris une retraite bien méritée après près de 25 ans de bons et loyaux services, et de Kate Hallet, qui est partie vers de nouveaux horizons, c'est une équipe fortement renouvelée qui, après concours de recrutement (publication d'annonces de poste, sélection de candidatures, jury de recrutement) et transformations de postes, a été réorganisée :

Secrétariat de Mairie

Jean-Luc Blaix et Delphine Mattioni

La maison de tous les services

Agence Postale

Céline Boudvillain et Marie Samson

Maison France Services

Marie Samson

Bibliothèque

Marie Samson et Céline Boudvillain

Médiathèque et conseillère numérique

Marion Rigo

Service périscolaire et jeunesse

Chris Raffaëlli, Céline Boudvillain, Martine Berthiaux, Kylian Coubrit (service civique)

Services techniques

Vincent Blanchard et Cédric Courtois (il est également prévu d'avoir recours aux services d'un certain nombre de jeunes du village en situation de handicap ou éloignés de l'emploi afin de favoriser leur insertion économique et sociale).

Les services disponibles à Châtel-Censoir

Services publics



Mairie de Châtel-Censoir

1 place Aristide Briand
89660 Châtel-Censoir
Tel : 03 86 81 01 98
secretariat@chatel-censoir.fr
www.chatel-censoir.fr

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h



L'agence postale

1 place Aristide Briand
89660 Châtel-Censoir
Tel : 03 86 81 02 79

Heures d'ouverture

Lundi	8h30 à 11h30
Mardi	8h30 à 11h30
Mercredi	8h30 à 11h30
Jeudi	8h30 à 11h30
Vendredi	8h30 à 11h30

Nouveau

Possibilité d'ouvrir un compte postal sur rendez-vous.

La bibliothèque

1, place Aristide Briand
89660 Châtel-Censoir
Tél. 03 86 81 02 79

Heures d'ouverture

Mercredi	14h30 à 17h30
Jeudi	10h à 11h30
Vendredi	13h30 à 16h30

Adhésion gratuite
3 000 livres, BD,
DVD & Manga.

La bibliothèque fait partie
du Réseau départemental
Ra'Yonnage.

La déchetterie de Montillot

Tel : 03 86 32 43 19. ccavm@orange.fr

Heures d'ouverture

Lundi, mercredi et samedi 8h30 à 12h et 14h à 17h30

Le ramassage des ordures dépend de la CCAVM. Une question sur vos déchets ? Contactez directement le service.

Devant la multiplication des dépôts sauvages la municipalité a décidé de mettre en place une procédure permettant de refacturer aux auteurs le traitement de leur dépôt sauvage en lien avec un dépôt de plainte (Conseil municipal du 16/12/2020).

Nouveau service

Les résidents secondaires peuvent déposer leurs ordures ménagères et leur tri sélectif dans des containers mis gratuitement à leur disposition par la Commune. Ce service est accessible pour les résidents régulièrement enregistrés auprès de la CCAVM qui doivent impérativement utiliser les sacs rouges et jaunes achetés à la CCAVM pour conditionner leurs déchets avant de les déposer dans les bacs.



Marie Sanson vous accueille à la Maison France Services

La Maison France Services

1, place Aristide Briand, 89660 Châtel-Censoir
Tél. 03 86 81 02 79
franceservices@chatel-censoir.fr

Heures d'ouverture*

Mardi	8h30 à 12h30
Mardi	13h30 à 18h30 sur RV
Mercredi	13h30 à 19h sur RV
Jeudi	8h30 à 13h
Vendredi	8h30 à 12h30
Samedi	9h à 12h

*Horaires évolutifs en fonction de la fréquentation

<p>Liberté Égalité Fraternité</p>	<p>Ordinateurs en libre accès</p>	<p>Assistance administrative</p>	<p>Informations et orientation</p>
	<p>wifi gratuit</p>	<p>Aide à l'utilisation des outils numériques</p>	<p>Vente de carte de pêche</p>

Permanences

- Assistante sociale**
Le mercredi matin tous les 15 jours
- La Croix Rouge**
Le 1^{er} mardi du mois à 16 heures
- Services de rénovation thermique pour les particuliers**
Sur rendez-vous
- Mission locale du Tonnerrois et de l'Avallonnais**
Le jeudi matin

La labellisation par l'État de la Maison France Services a été l'occasion d'installer dans l'ancien Point info tourisme l'Agence postale et la Maison France Services. Les frais de rénovation sont pour l'essentiel pris en charge par la Poste, la CCAVM et l'État.

La Commune a fait le choix d'ouvrir le lieu sur un nombre d'heures supérieur au minimum de 24 heures par semaine imposé par l'État. D'autres services vont étoffer le dispositif d'accueil. La Commune a obtenu le financement d'un poste de conseiller numérique pendant 2 ans. Marion Rigo a été sélectionnée.

La Maison France Services sera inaugurée par le Préfet de l'Yonne en présence du Président de la Communauté de communes le vendredi 19 novembre à 17 heures 30.

Elle fera de la médiation numérique 35 heures par semaine dans la médiathèque et hors les murs, par exemple à l'école. D'autres projets seront mis en place dans le cadre des ateliers autour de *Châtel Village du Futur* : espace de « co-working », soutien scolaire pour les enfants, adhésion au dispositif « micro-folie » de la Cité des sciences et de l'industrie à la Villette, etc. Cette « Maison de tous les services » pourrait devenir un tiers lieu travaillant en réseau avec le Fab lab (« laboratoire de fabrication ») d'Avallon et avec le réseau des tiers lieux de Bourgogne Franche-Comté.

Appel à bénévolat pour la bibliothèque et le soutien scolaire

La Commune a de nombreux projets pour la bibliothèque labellisée par le Conseil départemental de l'Yonne. Pour accompagner ces projets et étendre les services proposés aux usagers – dont les horaires d'ouverture – la Mairie lance un appel pour constituer une équipe de bénévoles de la bibliothèque. Contacter la Mairie au 03 86 81 01 98 ou Marie Samson et Céline Boudvillain. Dans le souci d'offrir le meilleur service aux enfants, la commune veut organiser de l'aide aux devoirs de 17h00 à 19h00, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Ce service reposera sur la mobilisation de bénévoles accompagnés par l'animateur enfance jeunesse. Contacter la Mairie au 03 86 81 01 ou Chris Raffaëlli.

Nouveau Au cours du dernier trimestre 2021, la conseillère numérique va commencer à déployer ses activités.

Les services disponibles à Châtel-Censoir

Services privés

Commerçants



**Café-Bar-Tabac
Française des jeux**

Le Castelcensorien

Laurence Schneider

Place Aristide Briand
89660 Châtel-Censoir
03 86 40 38 28

Ouverture

Du mardi au Samedi	8h00 à 20h00
Dimanche	8h00 à 13h00



Boulangerie-Pâtisserie

Cyril et Ludivine Duchon

4, rue du Colonel Rozanoff
89660 Châtel-Censoir • 03 45 75 93 39

Horaires du 1^{er} mars au 31 octobre

Tous les jours	7h00 à 13h00 et 16h30 à 19h00
Dimanche et jours fériés	7h00 à 13h00

Fermé le mercredi

Horaires du 1^{er} novembre au 28 février

Tous les jours	7h00 à 14h00
Dimanche et jours fériés	7h00 à 13h00

Fermé le mercredi

Salon de coiffure

Corinne Salis

Hommes Femmes et Juniors

8, rue de Vaulabelle, 89660 Châtel-Censoir
03 86 81 02 00

Ouverture

Mardi, jeudi, vendredi, samedi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Mercredi de 9h00 à 12h00



**Corinne cessera son activité
fin avril 2022 après 33 ans
de soins attentionnés
à nos mèches et couleurs !
Avis aux personnes intéressées
par la reprise du fonds de
commerce.**



Superette

Proximarché

Pascal Vernon

5 Place Aristide Briand
89660 Châtel-Censoir
09 66 02 83 75

Ouverture

Lundi	9h à 12h30
Du mardi au samedi	9h à 12h30 et 15h à 19h
Le dimanche	9h à 12h30

Restaurant-Bar-Traiteur et vente à emporter

L'Étapes des Gourmets



Marion Pédel et Pierre Rolland

12, Avenue de la Gare, 89660 Châtel-Censoir
Tél : 03 86 81 05 15 / 06 51 71 71 13

Ouverture : Contacter le restaurant.



Lavage véhicules en libre-service

Le Raton Laveur

Zone du Gade (gare SNCF)



Coiffure à domicile

Sandrine Bohain

06 08 24 56 79

Garage et station carburant

**Garage Meyer –
Euro Repar**

7, rue du Colonel Rozanoff
89660 Châtel-Censoir
03 86 81 01 71

Ouverture

lundi de 13h30 à 18h30
du mardi au vendredi de 8h00
à 12h00 et de 13h30 à 18h30
samedi de 8h à 12h et 13h30 à 18h00



Transports

Transport dans le village le jour du marché

La Commune organise une navette gratuite pour remonter du marché le jeudi matin. Appeler en Mairie.

Transport à la demande pour aller à Avallon

La CCAVM a mis en place un circuit Châtel-Censoir/Avallon tous les vendredis (sauf les jours fériés) : un taxi vous conduit de votre domicile à Avallon. Points d'arrêt possibles : gare SNCF, parking hypermarché, Maison des spécialistes, Place Vauban. Tarif : 1,50 le trajet simple, 3 euros l'aller-retour.

Taxis Moffront (avant 12h, la veille de votre circuit)
03 86 34 09 79



Taxis

• **Taxis du Nivernais** : 07 85 76 44 49

• **Cathy Taxi** :
03 86 42 51 56 et 06 74 53 45 76

Gare SNCF

Horaires et tarifs : Maison France Services ou <https://www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte>

Location de vélos au camping municipal

Location de vélos (VTC et électriques) en partenariat avec Vélibourgogne.

Santé et bien-être

Pharmacie

Blandine Sauer

7, rue Alfred de la Loge,
89660 Châtel-Censoir
03 86 81 03 48

Ouverture

lundi de 14h30 à 19h00
mardi au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 14h30 à 19h00
samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h

Kinésithérapeute

Sylvain Tillet

03 86 81 08 02

Infirmières

Catherine Mercier

03 86 81 46 51

Sonia Rousseau

06 08 12 13 17

Sophrologue

Muriel Righeschi

07 62 89 44 64

Yoga

Sylvie Piault

06 88 55 02 76

Artisans et entreprises

Traitements et repoussage sur métaux

AGS2

M. Nozérac

Zone du Gade,
89660 Châtel-Censoir
03 86 81 05 22

Artisan Peintre : revêtement sols et murs, façade, vitrerie

Damien Rolin

37, rue Vaux Roumis,
89660 Châtel-Censoir
03 86 34 49 09
et 06 69 47 93 33

Électricité

Florian Schollaert

1 impasse de la pompe
89660 Châtel-Censoir
03 86 81 01 17 et 06 29 90 95 81

Peinture

Philippe Porcher

16, rue Cote d'Oson
89660 Châtel-Censoir
06 15 44 33 79 et 06 15 44 33 79

Assistante maternelle

Agnès Allard-Toussaint

43, rue du Colonel Rozanoff
89660 Châtel-Censoir
06 32 37 14 16



Vers un centre communal de santé ?

Comme des milliers de communes rurales en France, Châtel-Censoir recherche un médecin. Un centre communal de santé pourrait offrir un cadre attractif pour l'exercice de la médecine. Ce type de structure répond aux attentes des jeunes médecins de plus en plus nombreux à s'éloigner du modèle libéral. Elle repose sur un projet répondant aux besoins de santé d'un territoire, d'une Commune et de son bassin de vie. Les professionnels sont salariés de la Commune. Outre son intérêt en termes de pluridisciplinarité et de santé publique, l'accent est porté sur la prévention et l'éducation. Le 22 juillet 2021, le Conseil municipal a validé l'engagement de la Commune dans la démarche de création d'un centre communal de santé. Cette décision intervient après de nombreux échanges avec les différents partenaires techniques et financiers : Agence Régionale de Santé, Ordre départemental des Médecins, Conseil départemental de l'Yonne, PETR. La Commune a aussi adhéré à la Fédération Nationale des Centres de Santé pour bénéficier d'un accompagnement technique.



Photos : François Roman

Les partenaires institutionnels de Châtel-Censoir

Une des priorités de l'équipe municipale a été de faire bénéficier Châtel-Censoir de toutes les politiques menées aux différentes échelles du territoire : Région, Département, Communauté de Communes, PETR, canal du Nivernais.

La Communauté de Communes Avallon Vézelay Morvan (CCAVM) demeure l'interlocuteur privilégié de notre commune : elle gère 80% des compétences des communes et canalise donc 80% des financements pour leur mise en œuvre. C'est pourquoi, avec l'aide d'Annick Ienzer, déléguée communautaire, le Maire consacre un temps important à la gestion de l'échelon intercommunautaire, dont il est membre du bureau.

Le Conseil municipal a eu le plaisir d'accueillir le Président de la CCAVM, Pascal Germain pour présenter le rôle et les activités de la CCAVM au service des communes. Cette séance riche en information est toujours visible sur le site Internet de la commune. Elle sera renouvelée tous les ans à l'occasion de la présentation au Conseil municipal du rapport d'activité de la CCAVM.

Comme les 47 autres communes, Châtel participe à l'élaboration du

projet de territoire. Châtel-Censoir et la CCAVM ont déjà défini plusieurs axes de coopération.

La CCAVM partenaire de l'action communale

Une coopération étroite a été mise en place sur les actions en direction de la jeunesse, compétence partagée avec l'intercommunalité. Les enjeux sont importants : maintien du centre de loisirs, accès facilité des jeunes aux services et aux équipements



La CCAVM regroupe 48 communes avec une population d'environ 20 000 habitants (Source INSEE).

<p> Annay-la-Côte Annéot Arcy-sur-Cure Asnières-sous-Bois Asquins Athie Avallon Beauvilliers Blannay Bois d'Arcy Brosse Bussières Chamoux Chastellux-sur-Cure Châtel-Censoir Cussy-les-Forges Domecy-sur-le-Vault Domecy-sur-Cure Etaule Foissy-les-Vézelay Fontenay-près-Vézelay Girolles Givry Island </p>	<p> Lichères-sur-Yonne Lucy-le-Bois Magny Menades Merry-sur-Yonne Montillot Pierre-Perthuis Pontaubert Provency Quarré-les-Tombes Saint-Brancher Sainte-Magnance Saint-Germain-des-Champs Saint-Léger-Vauban Saint-Moré Saint-Père Sauvigny-le-Bois Sermizelles Tharoseau Tharot Thory Vault-de-Lugny Vézelay Voutenay-sur-Cure </p>
--	---

sportifs et de loisirs, plan Mercredi après-midi à l'école, etc.

La Communauté de communes est associée à toutes les réflexions sur le tourisme, y compris celle portant sur le devenir du village vacances, même si, d'un commun accord, il a été convenu que ce dernier restait de la compétence de la commune. La CCAVM est un des financeurs de la stratégie touristique de Châtel-Censoir.

En 2026 la communauté de communes récupèrera la compétence de la gestion de l'eau et de l'assainissement ; aussi, elle est bien entendu associée à toutes les études et les travaux qui seront menés dans ce domaine (dossier page 16).

De nouvelles relations avec la Région Bourgogne Franche-Comté

Châtel-Censoir a noué de nouvelles relations avec la Région Bourgogne Franche-Comté. Notre village (le seul dans l'Yonne) a été retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Villages du Futur » lancé par la Région en juin 2020.

Nous serons accompagnés pendant plusieurs mois sur la mise en place de plusieurs projets d'aménagement dans le village. La commune a sollicité la Région pour qu'elle nous assiste dans la création d'un tiers lieu à Châtel-Censoir.

La Région nous soutient aussi dans la réflexion sur le village vacances ; elle a financé la moitié de l'étude sur son devenir.

Le canal du Nivernais

Châtel-Censoir est pleinement impliqué dans la démarche sur le devenir du canal du Nivernais et son plan de développement à l'horizon 2026. Cela s'est d'ores et déjà traduit par l'inscription d'une tranche conséquente de travaux de rénovation du port dans le cadre du plan d'actions actuellement en cours de finalisation. ■

Les mandats et délégations du Maire

Pour offrir les meilleures garanties de succès à l'action municipale et ne pas passer à côté d'opportunités de développement, il est vital de s'inscrire dans les instances où se prennent les décisions. C'est un des rôles importants du Maire dont voici quelques-unes des principales fonctions.

- Membre du bureau communautaire de la CCAVM
- Membre du comité de direction de l'Office de tourisme du Grand Vézelay
- Secrétaire général du Syndicat Mixte d'Équipement touristique du canal du Nivernais
- Membre du conseil d'administration de l'Association des Maires de France dans l'Yonne
- Vice-Président du Syndicat Mixte Yonne Beuvron
- Membre du Comité de suivi de la carrière d'Asnières-sous-Bois
- Membre du conseil d'administration du Conservatoire municipal d'Avallon
- Délégué suppléant au Comité syndical du PETR du Pays Avallonnais
- Représentant de la CCAVM à l'Assemblée générale de la Chambre Économique de l'Avallonnais

Les orientations budgétaires 2021

Le budget 2021 est caractérisé par 3 axes : une gestion rigoureuse au quotidien, la recherche de nouveaux financements et la nécessaire modernisation d'équipements en mauvais état. Il constitue une première étape dans une mandature et pour laquelle une programmation pluriannuelle est indispensable. C'est pourquoi l'équipe municipale a créé une fonction d'adjoint aux investissements d'avenir confiée à Joël Boissiere.

1 Une gestion rigoureuse au quotidien

Elle est indispensable dans un contexte où l'État diminue ses dotations (- 60 000€), où certaines recettes n'ont pas été réalisées (loyer AVL de 40 000€ impayé) et où l'engagement a été pris de ne pas augmenter les impôts. Dans ce contexte, notons que toutes les dépenses relatives aux différents contentieux ont été apurées.

2 La recherche de nouveaux financements

Elle est une préoccupation constante de l'action municipale pour :

- **le fonctionnement** : financement de la *Maison France Services* par la CCAVM et l'État, financement du poste de Conseiller Numérique par l'État à hauteur de 50 000€ sur 2 ans ;
- **l'investissement** : financement de la rénovation de l'agence postale par la Poste, de l'équipement informatique de l'école et de la Mairie par l'État (volet école numérique rurale 2020) et par la Région (Plan de relance 2020 : transformation numérique des collectivités), cofinancement à hauteur de 35 000€ de l'étude sur le devenir du VVF par la Région, le Département et la Banque des territoires.

3 Modernisation d'équipements en très mauvais état

Pour cette première année, plusieurs chantiers ont été lancés : enfouissement de quelques lignes électriques et télécom à l'occasion des travaux sur la ligne haute tension, mise à niveau du camping (élagage des arbres, acquisition d'un mobil-home et récupération de tentes semi-rigides, nouveau barnum, jeux pour enfants, tables et chaises), rénovation de l'espace *Maison France Services*. Des études structurantes ont été lancées sur le VVF, les réseaux d'assainissement et la station d'épuration. Par ailleurs, des audits énergétiques ont été menés pour la plupart des bâtiments et équipements de la commune. Sont également programmées une réserve incendie pour la côte d'Oson ainsi qu'une étude pour remettre en marche la citerne de la collégiale.

Budget 2021 : les chiffres clés

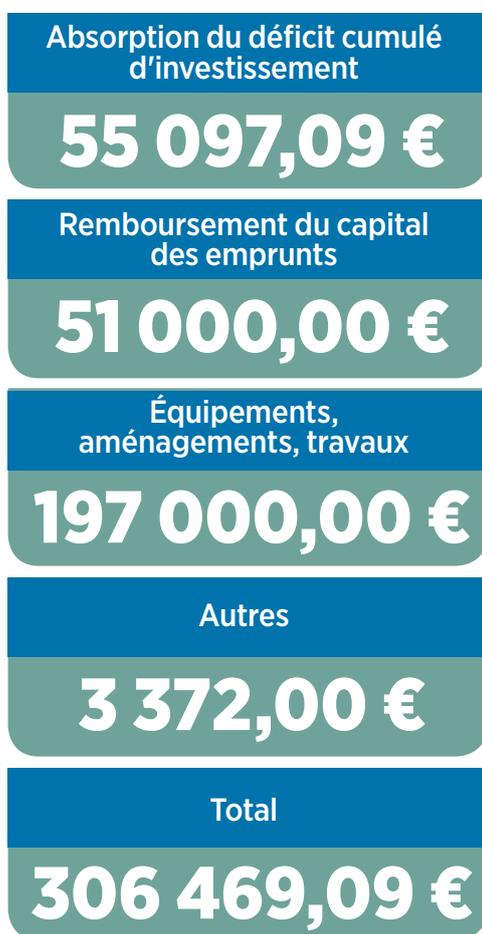


Le budget 2021 est de 1 475 062,24 euros.
Il est équilibré en dépenses et en recettes.

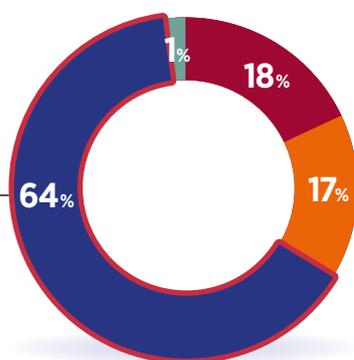
79 % sont affectés au fonctionnement (1 168 593,15 euros).
21 % sont affectés à l'investissement (306 469,09 euros)

Le budget de fonctionnement est similaire à celui de 2020.
En revanche, le budget d'investissement est beaucoup plus élevé que d'habitude, en réponse aux nombreux besoins : renouvellement des équipements obsolètes, nouveaux équipements, rénovation et réaménagements de locaux...

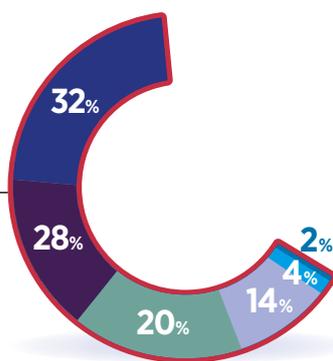
le budget investissement



Les postes d'investissement



Les aménagements, équipements et travaux en détail



Le passage de l'éclairage public en LED

Depuis de nombreuses années, la Mairie a délégué la gestion de son réseau d'éclairage public au SDEY, syndicat départemental de l'énergie. Il faut donc passer par le SDEY pour programmer le passage en LED. L'objectif de cette opération est de réduire la consommation d'électricité et moduler plus facilement l'éclairage public.

Le règlement actuel d'intervention du SDEY prévoit de financer cette opération à 60%.

**Vos retours sont importants sur les défauts et manquements du réseau actuel (points noirs, trop de luminosité, etc.).
Merci d'adresser vos remarques et suggestions à la Mairie.**

Le dossier de l'assainissement

La question de la remise à niveau de l'assainissement de la commune est un dossier ouvert et refermé depuis plus de 20 ans.

Ainsi, en 2004 une première étude sur l'assainissement avait été réalisée mais n'avait donné lieu à aucune suite.

En 2018, un rapport dit de « manquement administratif » (inaction de la Commune) s'est traduit par le lancement en 2019 d'une étude menée par le cabinet Bios. Finalisée en avril 2021, les résultats ont fait l'objet d'une présentation publique le 7 juillet dernier. Cette étude avait deux objectifs :

proposer des scénarios de remise à niveau des réseaux d'assainissement et de la station d'épuration ;

proposer des zonages (obligation de raccordement au tout à l'égout lorsqu'un bâtiment est situé dans le zonage assainissement collectif).

La remise à niveau des réseaux d'assainissement

La remise à niveau des réseaux d'assainissement est la priorité. Elle a fait l'objet d'une mise en demeure de l'État en mai 2021 : la Commune doit avoir engagé les travaux sur les réseaux avant le 1^{er} novembre 2023. 5 secteurs sont particulièrement concernés : rue Cotteau (2 secteurs), avenue de la Gare, bas des Vaux-Roumis,

secteur de l'Ehpad. Les travaux sont estimés à 484 000 € HT. Ils devraient faire l'objet d'au moins un cofinancement à hauteur de 40 % par l'Agence de l'eau Seine Normandie. Cela implique une augmentation du prix de l'eau qui serait de 0,47 € HT par m³ d'eau (sur la base d'une facture type de 120 m³).

Les travaux relatifs à la station d'épuration

La station d'épuration a plus de 50 ans, quand la durée de vie moyenne d'un tel équipement est d'environ 30 ans. Elle ne pourra pas être reconstruite sur son site actuel qui est en zone inondable. Des études devront être menées pour déterminer une nouvelle localisation. Le coût d'une nouvelle station d'épura-

tion est estimé à 760 000 € HT. Soit, avec une subvention de 40 % de l'agence de l'eau Seine Normandie, une augmentation de l'eau de 0,78 € le m³ (sur la base d'une facture type de 120 m³).

Le zonage

Dans la mesure où tout le village n'est pas connecté au tout à l'égout, l'étude formule des propositions d'extension du réseau sur le secteur de l'église et sur la côte d'Oson. Ces extensions ne sont pas des priorités de l'Agence de l'eau et ne seront donc pas cofinancées. Dans l'hypothèse d'un autofinancement total, l'ensemble de ces extensions se traduirait par une augmentation du prix de l'eau de 1,08 € par m³ (pour 120 m³). Ce surcoût, s'ajoutant à l'augmentation précédente, reviendrait à presque doubler la facture ; un coût de branchement sur la partie privée viendrait en supplément.

Les prochaines étapes

Pour ne pas alourdir la facture des administrés, le Conseil municipal a proposé de conserver le périmètre actuel pour définir le zonage de l'assainis-

La station d'épuration a plus de 50 ans, quand la durée de vie moyenne d'un tel équipement est d'environ 30 ans. Elle ne pourra pas être reconstruite sur son site actuel qui est en zone inondable.



Les enfants de l'école de Châtel-Censoir sont sensibilisés à la question de l'eau.

LE CYCLE
 NATUREL
 DE L'EAU
 LE
 FONCTIONNEMENT
 DU
 CHATEAU
 D'EAU
 LE CIRCUIT
 DE L'EAU
 DOMESTIQUE

Photos : François Roman

L'ensemble de ces travaux sera fait en lien avec la Communauté de communes qui récupèrera la compétence sur l'assainissement en 2026.

sement collectif. Il a également adopté un zonage pour les eaux pluviales, qui pourrait se traduire par la création de bassins d'infiltration. Les précipitations violentes du 21 juin dernier ont démontré que ces aménagements étaient indispensables à la sécurité des personnes et des biens.

Ces zonages vont faire l'objet d'une enquête publique d'ici à la fin de l'année. Parallèlement des études complémentaires vont être menées courant 2021 et 2022. Elles permettront de détailler le montant des travaux à réaliser, la Commune pouvant alors monter les dossiers financiers (subventions, prêts) ; un maître d'œuvre sera ensuite recruté en vue de consulter les entreprises par appel d'offres

(2022/2023), ce qui autorise – en gardant un rythme soutenu – de caler le démarrage des travaux sur la date de novembre 2023 au plus tard pour le réseau d'assainissement (et nous conformer ainsi à la mise en demeure de l'État) et fin 2024

pour la station d'épuration. L'ensemble de ces travaux sera fait en lien avec la Communauté de communes qui récupèrera la compétence sur l'assainissement en 2026.

Comme vous pouvez le lire, le dossier assainissement est particulièrement complexe. Nous sommes très mobilisés et vous tiendrons régulièrement informés de son avancement. ■

L'avenant Véolia

Dans le cadre de l'actuelle convention avec Véolia, les travaux sur la filière boues qui devaient être réalisés par la Commune en début de convention (2016) n'ont pu l'être. À défaut, la Commune avait alors demandé à Véolia de trouver une solution technique, ce qu'elle a fait. Cette solution, qui nous engage jusqu'au terme de la délégation de service public fin 2025, a un coût : 17 000 € HT tous les ans, pour lequel Véolia demande une augmentation de prix sur la part assainissement, à hauteur de 22€ HT pour l'abonnement et de plus de 0,3€ HT le m³ d'eau (facture type de 120 m³).

Le tourisme, levier de développement



Le tourisme occupe depuis toujours une place importante à Châtel-Censoir. Cette activité vitale pour la commune a aujourd'hui besoin d'être repensée et revitalisée.

La Commune est de longue date un acteur majeur du tourisme au travers de ses équipements publics (VVF, camping, port) auxquels s'ajoutent diverses initiatives privées. La redynamisation de ce secteur est un des axes forts du projet de l'équipe municipale qui a souhaité se doter d'une commission réunissant élus, commerçants et habitants pour discuter les projets. Lors de sa première réunion qui s'est tenue au camping sous le nouveau barnum, la Commission a pu apprécier les efforts de mise à niveau : nouveau mobil-home abritant le couple de professionnels recrutés pour la saison afin de gérer le camping, nettoyage et mise à niveau des 3 mobil-homes, mise en place de 3 tentes

semi-rigides (gracieusement offertes par un camping situé dans les Landes et récupérées par un groupe de bénévoles sous la conduite de Richard Dethyre) plus particulièrement destinées aux vélotouristes, création d'une station de location de vélos (en partenariat avec Vélibourgogne), mise en place de 5 bollards devant le camping pour les bateaux qui veulent s'arrêter à Châtel gratuitement dans la journée (besoin clairement identifié en complément de l'offre payante de la halte nautique), rénovation totale du local d'accueil, création d'un site Internet de présentation du camping pro-

posant la réservation en ligne, introduction du paiement par carte bancaire, labellisation accueil vélos par Yonne tourisme ... autant de nouveautés à même de redynamiser le camping au cours des prochaines années !

Le devenir du VVF

Par ailleurs les membres de la Commission se sont vu expliquer la démarche lancée autour du village vacances. En effet, l'état d'insécurité des bâtiments (départs d'incendie au cours de l'été 2020, fuite d'eaux pluviales sur des conduits électriques) et l'arrêt d'un commun accord de l'exploitation par AVL a rendu nécessaire une réflexion de fond sur l'avenir du site dans un contexte touristique extrême-

ment préoccupant du fait de la crise sanitaire. La première étape a été de réunir dans un comité de pilotage tous les partenaires techniques et financiers intéressés et concernés par l'avenir de cette infrastructure, qui reste la plus importante capacité d'ac-

Le VVF de Châtel-Censoir comprend la plus importante capacité d'accueil touristique de l'Yonne avec actuellement 200 lits



Photos : François Roman

Une offre accessible pour répondre aux besoins d'hébergement à la nuitée des vélotouristes

cueil touristique de l'Yonne (avec actuellement 200 lits) : l'État, la Région, le Département, la CCAVM, le PETR, le syndicat mixte du canal du Nivernais, les offices de tourisme (Grand Vézelay, Yonne tourisme) et la Banque des territoires. L'étude prévoit 7 phases, dont les deux premières ont fait l'objet d'une restitution au comité de pilotage et à la commission tourisme le 2 juillet dernier. Il s'agissait de présenter le diagnostic bâtementaire (phase 1), l'état de la concurrence dans la Région et de qualifier la demande (phase 2). Enfin, à partir de la présentation de quelques villages vacances inspirants, cinq scénarios ont été présentés, allant de l'arrêt pur et simple au développement de l'activité, en passant par la poursuite en « standby ». D'ici la fin de l'année, les scénarios seront affi-

nés (phase 3) et présentés à des exploitants potentiels pour voir ce qu'ils en pensent (phase 4). En effet, sans reprendre il n'y aura pas d'avenir pour le village vacances et la période est particulièrement compliquée pour les acteurs du tourisme. Il s'agira ensuite de travailler sur le dispositif juridique optimum pour relancer l'activité (phase 5) ainsi que sur la programmation pluriannuelle des investissements (phase 6) et d'approfondir le scénario retenu (phase 7) pour le mettre en place à partir de 2022. ■

La réflexion menée par la Commune sur l'avenir du village vacances regroupe l'État, la Région, le Département, la CCAVM, le PETR, le syndicat mixte du canal du Nivernais, les offices de tourisme (Grand Vézelay, Yonne tourisme) et la Banque des territoires.

Commission tourisme

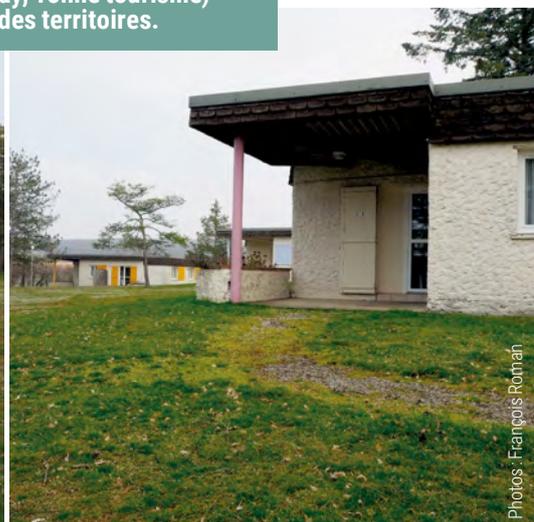
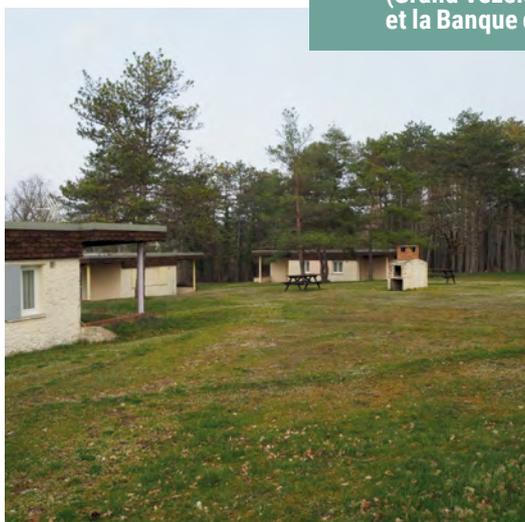
Co-animée par Babou Beaufumé et Joël Boissière elle comprend :

POUR LES ÉLUS

Anne Collinot, Jean-Jacques Debiève, Thomas Hourlier, Annick Ienzer et Olivier Maguet ;

POUR LES COMMERÇANTS ET HABITANTS

Laurent Brochard, François Canivet, Clara Chadelaud, Valentin Dupont, Françoise Garnier, Stéphane Jacques, Nicole Lacaze, Marion Pedel, Corinne Salis, Michèle Samson, Laurence Schneider et Gérard Truchot.



Photos : François Roman



Photo François Roman



Photo : Fran

Vivre ensemble

Une action municipale doit veiller à prendre en compte les différents segments de la population de la Commune, tant les personnes qui y vivent au quotidien que celles qui y sont de passage.

Une belle réalisation du vivre ensemble que les dessins des enfants de l'école sur les colis distribués aux anciens en fin d'année 2020 ! Les liens intergénérationnels sont un levier important de l'action municipale, levier qui n'a malheureusement pu être activé dans toute son ampleur en raison des multiples contraintes sanitaires qui se sont imposées jusqu'à peu.

Associer les jeunes

La Commission enfance-jeunesse de la Commune, animée par Barbara Louchart, Babou Beau-

fumé, Émilie Konnert et Richard Dethyre, a mené une consultation des jeunes (entretiens, questionnaires, réunion organisée en salle du Conseil). Ce travail a été mené en articulation avec la Commission enfance-jeunesse de la CCAVM – avec en toile de fond, entre autre, l'avenir du centre de loisir de Châtel-Censoir. La première étape

ouvre la voie à l'élaboration d'une action portée par la Commune en direction de l'enfance-jeunesse, des plus petits aux jeunes majeurs. Cette action portera sur

Notre ambition de répondre aux besoins des jeunes est essentielle pour motiver des familles à venir s'installer et scolariser leurs enfants à Châtel-Censoir.

Être à l'écoute pour agir

L'équipe municipale développe une véritable ambition pour la jeunesse, que ce soit en matière d'actions, d'interventions ou d'équipements. La création d'un parcours VTT en juillet dernier n'y est pas étrangère puisque c'était une des propositions qui avaient émergé de la réunion avec les jeunes en avril dernier ; de la même façon, la décision d'interdire le stationnement sur la place de la Mairie en mars dernier était fortement motivée par l'appropriation de cet espace par les enfants.

les différents espaces-temps où se retrouvent les enfants et les jeunes : périscolaire bien sûr, mais aussi temps extrascolaires, dont le mercredi après-midi pour la tranche des 3-11 ans, et les temps des adolescents.

D'autres actions seront mises en œuvre dès la rentrée 2021 : l'aménagement d'un local pour les jeunes sur la place de la Mairie (ancien local des nourrissons), une offre de prise en charge extrascolaire le mercredi de 12h00 à 18h00, des ateliers numériques pour les jeunes et leurs parents en sus du programme de l'école numérique rurale, un dispositif bénévole d'aide aux devoirs.

Répondre aux besoins spécifiques des seniors

De nombreuses activités de convivialité étaient jusqu'alors organisées en direction de nos aînés. Malheureusement, tout ce dispositif, essentiellement porté par des associations, dont le Club castelcensorien et les Tricophyles, a été mis en sommeil en raison de la crise sanitaire : repas, anniversaires,

sorties, goûters, rencontres. Des premières activités ont pu reprendre à l'été 2021 et nous nous en réjouissons. Pour pallier ce manque au cours de l'année, les conseillers municipaux avaient organisé une distribution de colis en lieu et place du traditionnel repas de fin d'année ainsi qu'une distribution de boîtes de chocolats à Noël pour les personnes isolées.

Au-delà de la nécessaire convivialité qui est très bien portée par les associations, la Commune souhaite déployer au cours de la mandature, comme pour les jeunes, une action ambitieuse répondant aux besoins spécifiques de cette population, comme ceux liés au déplacement, à l'isolement ou encore à l'accès à de la liquidité. Sur ce dernier point, une opération pilote en partenariat avec la Banque postale est déployée dès la rentrée dans l'espace d'accueil de la Maison de tous les publics. Enfin, rappelons que le médiateur municipal accom-

Repas de la Saint-Potentien
Pour l'année 2021, le repas de la Saint-Potentien aura lieu le 17 octobre ; Annick Ienzer et Laurence Hourlier sont particulièrement mobilisées sur ce moment fort pour nos aînés. Par ailleurs, la Commune maintiendra les colis pour celles et ceux qui ne participeront pas au repas.

pagne d'ores et déjà bénévolement des personnes âgées non véhiculées les jours de marché.

Favoriser la vie professionnelle des personnes actives

Entre ces deux âges de la vie s'inscrivent celles et ceux qui forment le poumon économique de notre village : les personnes actives. Malheureusement, parmi elles, toutes n'ont pas un travail.



Photo : François Roman



Télétravail et tourisme

Ce sont les deux vecteurs de ce qu'on appelle l'économie présentielle (ce sont les personnes présentes sur le territoire qui créent la richesse). Une des conséquences attendues de l'économie présentielle : le développement de l'hébergement saisonnier dans le foncier Privé, générateur de ressources complémentaires pour leurs propriétaires.

Aussi, un dispositif d'accompagnement de proximité est déjà en place dans le cadre de la Maison France Services et avec les permanences de l'assistante sociale du Département. Ce dispositif est complété depuis la rentrée par des permanences de la Mission locale en direction des plus jeunes de ces actifs.

Il est primordial de développer toutes les conditions pour permettre aux actifs qui le peuvent de venir travailler à Châtel-Censoir. Il s'agit essentiellement du télétravail, à Châtel-Censoir comme partout ailleurs en France dans les zones rurales, avec ici un atout majeur : l'existence d'une gare SNCF. Le tiers lieu déjà évoqué offrira un certain nombre de services conçus pour faciliter la vie professionnelle au quoti-

dien de ces personnes : espace de coworking, accès à des ressources partagées (impression de qualité, services d'audio et visioconférence), accès Internet amélioré en attendant le déploiement effectif de la fibre porté par le Département. Au-delà des télétravailleurs, la volonté de faire reposer une partie du développement économique futur de la Commune sur le tourisme, avec de très grosses opérations de réhabilitation des infrastructures touristiques, est porteuse de création d'emplois.

Soutenir le dynamisme de la vie locale

Fort de la richesse de cette diversité des générations et des populations en résidence ou de passage (résidents secondaires, touristes), notre village se doit d'être dynamique. La Commune y contribue à sa façon en soutenant les manifestations et activités

associatives qui permettent la rencontre de tous ces publics, contribuant ainsi fortement au vivre ensemble et à l'attractivité du village. La réalisation d'un programme des événements de l'été par les soins de la municipalité témoigne de cette volonté.

L'animation de notre village, c'est aussi le soutien aux commerçants qui sont un pilier de la vie économique et pratique. Des rencontres individuelles ont été organisées avec chacun d'entre eux pour présenter l'action municipale et recueillir leurs attentes. Ce fut l'occasion de renouveler, à chacun d'entre eux, le soutien affirmé de la Commune à ses commerçants et d'installer un dialogue privilégié. Le nouveau site Internet de la Commune leur donnera une plus grande visibilité, comme le fait déjà ce bulletin. D'autres actions très concrètes peuvent aussi soutenir matériellement l'activité, comme les aménagements et les conventions d'occupation du domaine public. Animer la vie locale est une préoccupation de premier ordre pour l'équipe municipale ; c'est pourquoi c'est la première adjointe, Annick Ienzer, qui est chargée de la déployer. ■

L'animation de notre village, c'est aussi le soutien aux commerçants qui sont un pilier de la vie économique et pratique.



Photo DR

Vivre mieux

Nous avons la chance de bénéficier de beaux espaces naturels qu'il convient de valoriser. L'eau est certainement un élément structurant de l'identité paysagère de Châtel-Censoir.

La Commune va développer un programme ambitieux visant à retrouver l'usage et l'agrément des cheminements en zone urbaine le long du ru : terrains communaux cédés au privé, friches abandonnées, ouvrages de voie d'eau en mauvais état, absence de schéma directeur de valorisation de cette

voie d'eau et de ses paysages et ouvrages. Des premières actions sont menées dès cette année 2021, dont plusieurs ont été présentées lors de la Journée des associations le 11 septembre. Le respect de l'environnement guide les projets touristiques de la Commune : un futur village vacances axé sur l'écotourisme ;

projet de pavillon bleu sur la halte nautique (traitement des eaux grises et noires des bateaux).

Aménagement des espaces

Aménager les espaces que nous traversons au quotidien est un moyen d'améliorer la qualité de vie et l'équipe municipale déploiera des efforts en ce sens tout au long de la mandature. Anne Collinot est en charge de ce programme d'envergure. Quelques opérations ont déjà été initiées : jachère fleurie entre les deux cimetières et aux abords de l'école et de l'EHPAD, expérience d'écopâturage avec deux chèvres dans la friche derrière le



➤ Une réunion d'information en vue de la création d'un tiers-lieu à Châtel-Censoir



Photo DR

garage en vue d'aménager le terrain en espace vert.

La démarche village du futur nous conduit à construire une vision globale et cohérente de tous les aménagements à réaliser. Il en va ainsi de la future place créée par la démolition de la maison rue Cotteau, qui fait l'objet d'une concertation.

L'aménagement des espaces, c'est aussi l'installation et l'entretien de leurs équipements. Cette année, un banc a été placé sous le préau derrière le bâtiment Bruno Faure, pour répondre à la demande des patients des infirmières et du kinésithérapeute. Les bancs du village feront l'objet d'un programme global de renouvellement/réhabilitation qui sera déployé par tranche tous les ans (projet retenu lors de la consultation de la population pendant la Journée des associations).

Enfin, un programme d'acquisitions foncières (bâti et non bâti), porté pour le compte de la Commune par l'Établissement public foncier régional Doubs Bour-

gogne Franche-Comté, est en voie de déploiement pour des opérations de requalification urbaine ou de sauvegarde de bâtiments ayant un intérêt patrimonial. L'acquisition et la réhabilitation de la maison Champion est un projet phare.

Sécurité routière et voirie

Préoccupation de premier ordre pour l'équipe municipale, une action avait été engagée rapidement après l'élection : débats

publics sur la sécurité routière de façon à penser les aménagements nécessaires. Les contraintes sanitaires sont venues interrompre cette dynamique après une première réunion publique animée par Thomas Hourlier en octobre 2020. En parallèle, des premiers travaux de voirie ont été réalisés : réfection des voies communales au hameau de la Place (été 2020) et de la route de l'école et la route de Brosses (été 2021). Ils seront suivis par la réfection de la signalétique horizontale (bandes de stop, délimitation des parkings



Création d'un Espace Naturel Sensible

La volonté de préserver et valoriser les espaces naturels se traduit dans un projet déposé en 2020 auprès du Département : la création d'un Espace naturel sensible sur les hauteurs de Châtel-

Censoir. Une grande diversité d'orchidées sauvages se développe sur ces pelouses calcicoles. Ce beau projet est initié et porté par Michèle Mathieu. Accepté le 29 mars 2021, il ouvre la voie à la première étape de réalisation : la consolidation des parcelles. Une fois le périmètre consolidé, nous pourrons déployer les moyens de préservation et de valorisation de ces pelouses avec, en particulier, un parcours pédagogique.

La Commune a noué un partenariat avec la Croix Rouge depuis octobre pour la distribution de colis alimentaires.



-opération en cours). D'autres travaux seront programmés, s'étalant sur la mandature. Les priorités seront définies par les recommandations issues des réunions de concertation et les impératifs de sécurité routière.

Bois, forêts et friches

La Commune a désigné ses deux garants des bois, comme la loi l'y oblige : Thomas Hourlier et Paul Bression. Ils agissent en lien avec la commune et l'ONF pour la gestion des bois communaux, dont les affouages.

Par ailleurs, la Commune a recensé les parcelles longeant les voiries, dont certains des arbres et végétaux présentent un danger pour les personnes, les biens et les constructions. Ce travail minutieux, sous la conduite de Laurence Hourlier, permet à la Commune de solliciter les propriétaires pour entamer un dialogue avec eux afin qu'ils prennent les mesures nécessaires pour réduire les risques : élagage, coupe d'arbres, nettoyage de friches envahissant les murs porteurs, etc. Les coupures de ligne téléphonique ces derniers mois sont une conséquence très concrète des dégâts provoqués par ces désordres. Sur la proposition de Catherine Péchery, le Conseil municipal a unanimement délibéré le 5 mars

2021 sur le don d'un chêne des bois communaux pour participer à l'effort national de reconstruction de Notre-Dame de Paris ; malheureusement, aucun de nos chênes ne répondait aux critères requis pour la charpente de Notre-Dame.

Défense incendie

Sous la conduite de Jean-Jacques Debiève et Jacky Péchery, membres du comité communal consultatif des sapeurs-pompiers volontaires (CCSPV) de Châtel-Censoir, une analyse de la défense extérieure contre l'incendie du village a été menée dès l'automne 2020 avec le chef de corps Alexandre Millot-Merlot et son équipe. Ce travail va conduire la Commune à engager deux opérations d'importance ayant pour objectif de créer des réserves d'eau qui pourront être utilisées par les sapeurs-pompiers dans deux zones qui ne sont actuellement pas protégées : le haut de la Côte d'Oson et la zone

de la collégiale. Une réunion avec le directeur du Service départemental d'incendie-secours est programmée début octobre avec les sapeurs pompiers et les élus de Châtel-Censoir sur le fonctionnement du CPI de la Commune.

Solidarité

Sous la conduite de Flavie Rousseau-Lekuchula et Émilie Konert, membres de la Commission accès aux droits, la Commune a noué des partenariats avec des organisations extérieures pour faciliter l'accès des Castelcensoriens à des services de proximité : permanences mensuelles de la Croix Rouge depuis octobre 2020 (colis alimentaires), permanences de la Mission locale à partir de septembre 2021, partenariat en cours de construction avec l'ADAVIRS (aide aux victimes dans l'Yonne), etc. Ces interventions se réalisent dans la Maison France Services ou sur la place de la Mairie (bus Croix Rouge). ■



Opération d'effarouchement des étourneaux

Cela faisait des années que les étourneaux avaient pris leurs quartiers saisonniers en centre bourg, au lavoir de Baunoir. De plus en plus nombreux, ils provoquaient des nuisances sévères pour les riverains : déjections sur la voie publique, sur les habitations, les jardins et sur les véhicules. La Mairie a décidé d'agir pour

éloigner les oiseaux et mettre un terme aux dégradations pesant sur la vie quotidienne des riverains. Une opération d'effarouchement a été menée avec succès en mars par les Aigles de Bourgogne. Cette société est gracieusement intervenue à l'école pour faire des démonstrations de faucon aux enfants, qui étaient enchantés.



les associations au cœur de la vie des Castelcensoriens

Grâce aux associations, le lien social, les rencontres et la convivialité (éléments essentiels du vivre ensemble) ont été maintenus dans la période difficile que nous avons connue. Merci aux bénévoles qui se sont mobilisés ; merci aux habitants qui ont accueilli des activités associatives dans leurs maisons et terrains.

Des concerts et des rencontres ont eu lieu dans de multiples endroits du village. Des animations ont pu être organisées malgré les contraintes sanitaires, des activités ont été menées par les associations en direction de leurs bénévoles. Nous avons ainsi pu renouer avec un été plus festif et plus joyeux, que la mairie a soutenu en assurant la création d'un document présentant une programmation estivale de qualité. Ce soutien aux associations passe aussi, rappelons-le,

par une politique volontariste (voir encart). En raison de la fermeture provisoire de la salle polyvalente route d'Asnières, celle du village vacances est mise à disposition des associations et a déjà été utilisée de nombreuses fois : goûter des anciens, stages de théâtre, séances de cinéma, locations pour des événements privés. Par ailleurs, les Tricotophyles ont intégré avec plaisir la salle Delaunay où « il ne manque qu'un évier ». Il sera installé !

Union des Pêcheurs de la Haute Yonne et Andryes
Association affiliée à la Fédération de la pêche de l'Yonne pour les secteurs Châtel-Censoir/Coulanges-sur-Yonne
Président : Gérard Ravelli
Contact : 03 86 33 26 55

C. Châtel Censoir
Organisation de manifestations et événements culturels, artistiques, conviviaux et de lien social.
Co-présidents : Adeline Girard et Stéphane Jacques
Contact : contact@cchatel.fr
<https://cchatel.fr/>

Chatel Anim' Coeur de village
Organisation d'événements festifs pour petits et grands au cœur du village.
Actuellement en sommeil.
Présidente : Patricia Col
Contact : page Facebook Châtel Anim-Cœur de village

Football Club de Châtel-censoir (FCCC)
Association pour le développement du football à Châtel-Censoir et aux alentours. Le club joue cette année avec Andryes.
Président : Thomas Hourlier
Contact : 06 25 67 90 00

Amicale de Pétanque de Châtel-Censoir
Le club de pétanque du village, présent sur le boulodrome Alain Aucamus
Président : Sylvain Monot
Contact : 03 86 81 08 63

Comité des Fêtes
Organisation de loisirs et de fêtes
Présidente : Michèle Perrichon
Contact : 06 21 74 74 00

TRIODART'S
Organisation d'activités artistiques dans le local et d'événements artistiques dans le village, lieu d'exposition
Responsable associative : Nadia Fenniri
Contact : 06 37 35 37 50 triodarts@triodarts.com

Compagnie Les Z'en Trop
Création artistique ou pédagogique et actions culturelles sous toutes formes ayant comme vecteur principal le spectacle vivant.
Président : Richard Dethyre
Contact : leszentrop@gmail.com

Confin'en'Ciel
Développement de toutes actions artistiques et/ou pédagogiques autour du livre et éditions de livres jeunesse
Présidente : Adeline Girard
Contact : confinenciel@mailo.com

Association sportive de Châtel-Censoir
Animation de manifestations sportives dans le village.
Actuellement en sommeil
Président : Didier Rolin
Contact : 06 64 31 96 15

Châtel-Censoir d'Hier et d'Aujourd'hui (CCHA)
Organisation de conférences, sorties et voyages, expositions ; étude de l'histoire du village.
Président : Guy Demanche
Contact : 09 75 90 22 61

Club Castelcensorien
Organisation d'animations, de loisirs et de temps de convivialité pour les Aînés.
Président : Michel Guilbert
Contact : 03 86 81 07 11

Gymforme
Cours de gymnastique par un professeur
Trésorière : Annie Saunier
Contact : 06 19 50 70 51

Amicale des Pompiers
Animations d'événements en lien avec les cérémonies officielles
Président : Clément Duclos
Contact : amicalepompiers.chatelcensoir@gmail.com

Les Tricotophyles
Animations d'ateliers tricot
Présidente : Christine Monet
Contact : 06 87 98 45 17

Les actions de la Mairie pour soutenir les associations

La nouvelle équipe municipale a réuni toutes les associations dès septembre 2020 pour exposer ses actions afin de soutenir la vie associative : mise à disposition gratuite des salles et espaces

communaux (nouveau), impression gratuite de documents et affiches et affichettes (sur papier spécial résistant aux intempéries), financement des activités, coordination des initiatives

associatives pour mieux assurer la promotion (enregistrement des manifestations associatives dans la base de données régionale *DécibellesData*, rédaction et édition d'un programme estival).

Hommage à Jean-Claude Bohain



Le 22 août 2020, la Commune a rendu un hommage républicain à Jean-Claude Bohain qui exerça trois mandats de Maire de 1995 à 2014. Jean-Claude Bohain était décédé le 29 mars 2020 des suites du COVID. Cette cérémonie digne et sensible, lors de laquelle des enfants ont lu les témoignages laissés par la population sur le livre d'or déposé en Mairie, a réuni les autorités de l'État, en la personne de Madame Cécile Rackette Sous-Préfète d'Avallon, et les élus du territoire : les sénatrices Dominique Vérien et Noëlle Rauscent ; le député André Villiers ; le président de l'Association des Maires de France dans l'Yonne, Mahfoud Aomar ; des maires des communes voisines, Gérard Lacombe et Hubert Barbieux. Le président du Conseil départemental Patrick Gendraud et l'ancien président du Conseil Général Henri de Raincourt, étaient excusés, ainsi que Pascal Germain, président de la CCAVM.

Bienvenue à nos petits Castelcensoriens



DAVENET Damian
né le 20 janvier 2020
KONNERT Louisa, Maryse,
Véronique née le 11 mars 2020
POIRIER MATAZAUD Ayrone, Régis,
Patrick né le 14 novembre 2020

Ils se sont mariés



ALLARD Jérôme Maurice
et **TOUSSAINT Agnès,**
Amélie, Christiane
le 3 octobre 2020

Ils nous ont quittés

- * **THOMAS Jean-Michel, Maurice**
décédé le 3 janvier 2020
- * **GERARDY Roger, Jacky**
décédé le 20 janvier 2020
- * **AMORE Agatino**
décédé le 31 janvier 2020
- * **LALOË Jacques, Maurice, Louis**
décédé le 25 février 2020
- * **BOHAIN Jean-Claude, Roger**
décédé le 28 mars 2020
- * **GABEREAU Roger, Marie,**
Augustin décédé le 16 avril 2020
- * **BEAUVIE née DANGUY**
Éliane, Camille, Jeanne
décédée le 3 mai 2020
- * **HAUVILLE Jean, Roger**
décédé le 18 mai 2020
- * **WALLET Christian, Claude**
décédé le 1^{er} juin 2020
- * **JEANNOT André, René**
décédé le 25 juin 2020
- * **PRÉVÔT Michel, Robert**
décédé le 19 juillet 2020
- * **DEKERT Gabriel**
décédé le 15 juillet 2020
- * **DEREN veuve SLOMINSKI**
Mieczyslawa
décédée le 31 août 2020
- * **COCARD Michel, Georges,**
Jean, Auguste
décédé le 4 septembre 2020

- * **LAURENT Lucien, Émile**
décédé le 8 septembre 2020
- * **GUILLY veuve MATHÉ Eliane,**
Eugénie, Armande
décédée le 16 septembre 2020
- * **DEPETASSE épouse ZAKOWSKA**
Lucienne, Odette
décédée le 30 septembre 2020
- * **COL Jean, Bernard**
décédé le 21 octobre 2020
- * **DENIS Claude, Marcel**
décédé le 22 octobre 2020
- * **RICHARD Rémi, Maurice**
décédé le 30 octobre 2020
- * **COLETTA épouse DENIS**
Raymonde décédée le 8/11/2020
- * **LEFEBRE Charles, Robert**
décédé le 21 novembre 2020
- * **DESSAPT Bernard**
décédé le 1^{er} décembre 2020
- * **PORCHER Jean-Marc, Maurice**
décédé le 6 décembre 2020
- * **CHASSEDE PATRON Jean, Alfred**
décédé le 19 décembre 2020





Photo François Roman